

FORMULAIRE DE DEMANDE DE CORRECTION D'ANCIENNETÉ AUX LISTES D'ANCIENNETÉ DU 31 MARS 2020¹

→ À faire parvenir à l'adresse : avantagesociaux.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca ←

IDENTIFICATION

Nom : _____
Titre d'emploi : _____
Statut : _____
N° d'employé : _____

MOTIF DE VOTRE DEMANDE

Ancienneté inscrite sur la liste du 31 mars 2020 : _____

La ou les raisons justifiant votre demande : _____

Signature : _____

Date : _____

DÉCISION (réservé pour le service des avantages sociaux)

Demande refusée : _____

Demande acceptée : _____

Ancienneté retenue : _____

Signature : _____

Date : _____

¹ Les demandes de corrections aux listes d'ancienneté doivent être reçues au plus tard soixante (60) jours civils après la date de début d'affichage de celles-ci. À l'expiration du délai de soixante (60) jours civils, les listes deviennent officielles quant à l'ancienneté, sous réserve des contestations survenues durant la période d'affichage, donc plus aucune nouvelle demande n'est recevable.